



Département
de SEINE-ET-MARNE
Canton de
NEMOURS

Nombre de
Conseillers en exercice : 19
Présents : 14
Votants : 16
Date de la convocation :
25/05/2023

COMMUNE DE MONTCOURT-FROMONVILLE

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

du 09 juin 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vendredi neuf juin à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de MONTCOURT-FROMONVILLE s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. Maxime LABELLE, Maire.

Étaient présents : Jean-François CHARRIER, Aurélie COCU, Virginie COUTEAU, Virginie de ARAUJO, Sandrine GALLEGO, Cédric GÉRARD, David GIBOUTET, Didier HENGY, Maxime LABELLE, Zacharie LECOMPTE, Marie-Elisabeth LELIEVRE, Daniel MARTINEZ, Alain MORLAT, Yves-Marie SAUNIER

Étaient absents et représentés : Philippe BERNIER donne pouvoir à Jean-François CHARRIER
Laurence CHATREFOU donne pouvoir à David GIBOUTET

Étaient absents excusés : Julie BARROSO, Eric BERTHELOT, Victor DE SOUSA

Secrétaire de séance : Alain MORLAT – Auxiliaire : Léa BOSSON-WAVRANT

Ordre du jour :

1. Élection des délégués et suppléants du conseil municipal en vue des élections sénatoriales

Monsieur le maire ouvre la séance à dix-huit heures trente.

Désignation d'un secrétaire de Séance

Vu l'article L2541-6 du Code Général des Collectivités Territoriales, après délibération, le Conseil Municipal désigne Alain MORLAT à l'unanimité en qualité de secrétaire de séance.

Monsieur le maire propose de désigner Léa BOSSON-WAVRANT comme auxiliaire pour le secrétariat, le Conseil Municipal y est favorable.

N°2023-38

Objet : Élection des délégués et suppléants du conseil municipal pour les élections sénatoriales

Vu le décret n° 2023-257 du 06 avril 2023 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu l'instruction ministérielle NOR/IOMA2308397J du 30 mars 2023 relative à la désignation des Délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux,

Vu l'arrêté n°2023 DRCL-BDE-009 fixant le nombre de délégués à élire en vue de constituer le collège électoral sénatorial.

a) composition du bureau électoral

M. le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres élus à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes.
Il s'agit de :

Envoyé en préfecture le 09/10/2023
Reçu en préfecture le 09/10/2023
Publié le
ID : 077-217703024-20230609-2023_06_09PV-AU

- Mme Virginie COUTEAU
- M. David GIBOUTET
- M. Daniel MARTINEZ
- M. Yves-Marie SAUNIER

La présidence du bureau est assurée par M. Maxime LABELLE.

b) élection des délégués et des suppléants

Nombre de délégués à élire : 5
Nombre de suppléants à élire : 3

Liste « Moncourt-Fromonville pour tous » composée de : Maxime LABELLE, Aurélie COCU, David GIBOUTET, Virginie de ARAUJO, Jean-François CHARRIER, Marie-Elisabeth LELIEVRE, Alain MORLAT et Virginie COUTEAU.

M. le Président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection de 5 délégués et de 3 suppléants en vue des élections sénatoriales.

Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 16
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 16

La liste « Moncourt-Fromonville pour tous » a obtenu 16 voix.

Maxime LABELLE, Aurélie COCU, David GIBOUTET, Virginie de ARAUJO, Jean-François CHARRIER sont proclamés élus en qualité de délégués pour les élections sénatoriales.

Marie-Elisabeth LELIEVRE, Alain MORLAT et Virginie COUTEAU sont proclamés élus en qualité de suppléants pour les élections sénatoriales.

Le Conseil est clos à 18h44.


Le Maire,
Maxime LABELLE


Le secrétaire,
Alain MORLAT